

PLAN D’ACTION RÉGIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE 2015-2025 :



BILAN DES SERVICES DÉDIÉS À NOS ÂÎNÉS (65 ANS ET PLUS)

En Chaudière-Appalaches, les services de santé publique visent à maintenir et à améliorer la santé de la population en agissant sur les causes évitables des problèmes de santé ainsi que sur les inégalités sociales de santé. Le Plan d’action régional (PAR) de santé publique 2015-2025 s’inscrivait dans cette perspective en cherchant à renforcer la performance des interventions déployées sur le territoire. Ce bilan présente les principales réalisations du PAR en lien avec le [feuillet consacré aux aînés](#).

Le tableau suivant résume les principaux services offerts aux aînés dans le cadre du PAR 2015-2025 et les principales activités associées à leur déploiement.

Services prévus au PAR 2015-2025	Principales activités réalisées
Partenariat dans la perspective du vieillissement en santé pour tous les aînés • Actions concertées pour l’implication active des aînés, l’amélioration de leurs conditions et de leur qualité de vie et l’aménagement des milieux de vie sains et sécuritaires • Consolider les liens entre les intervenants et accentuer les liens interdirections	• Animation et soutien des concertations régionales et locales (tables aînés, proche aidance, maltraitance). • Contribution au projet collaboratif <i>Living Lab MOSAÏC</i> qui mobilise divers acteurs pour des interventions adaptées aux besoins des aînés en milieu rural sous l’angle de l’inclusion et la participation sociale. • Activités de transfert de connaissances et promotion d’initiatives favorables à la santé mentale positive des aînés. • Développement d’outils de soutien pour une saine alimentation en résidences privées pour aînés (RPA).
Maintenir nos aînés actifs et impliqués socialement	• Soutien à la diversification des activités du programme VIACTIVE (notamment par des activités en plein air). • Développement de l’outil « Manger sainement pour une vie active », incluant un vidéo d’appropriation, destiné au programme VIACTIVE. • Promotion de la participation sociale des aînés par leur implication dans les instances de concertation, les projets régionaux et les démarches de lutte contre l’âgisme. • Amélioration de l’offre et de l’accès aux services et activités en matière d’activité physique et de participation sociale, notamment par la cartographie des services et le soutien aux organismes mandataires. • Mise en place, dans certaines localités, d’un service de référencement visant à orienter les aînés vers des activités favorisant leur participation sociale et la pratique d’activités physiques. • Développement d’une stratégie régionale de soutien communautaire spécifique aux aînés vivant en contexte de vulnérabilité dans les logements communautaires (OBNL et coopératives d’habitation). • Création et animation d’un comité régional de lutte contre l’âgisme, mise en œuvre d’actions concertées et développement d’ateliers et d’outils de sensibilisation. • Bonification du programme Vivre en équilibre, à nous de jouer! par l’ajout d’un atelier sur l’âgisme.
Prévenir les chutes chez les aînés autonomes, vivant à domicile (programme PIED)	• Structuration et déploiement d’interventions intégrées en prévention des chutes sur l’ensemble du continuum de soins, en arrimage avec les services communautaires. • Programme PIED : Développement d’une ligne dédiée et d’un site Web afin d’améliorer l’accès à l’information et aux ressources. • Partenariats avec des milieux communautaires ou municipaux pour un accès accru au programme PIED dans la communauté.
Protéger les aînés par la vaccination (influenza et pneumocoque)	• Mise en place d’arrimages et de mécanismes visant à faciliter l’accès à la vaccination contre les infections respiratoires (influenza, COVID-19, VRS et pneumocoque) chez les aînés et les personnes atteintes de maladies chroniques lors des périodes de circulation virale accrue. • Déploiement d’un coffre à outils et de formations terrain en prévention et contrôle des infections dans les résidences privées pour aînés.
Développer des services préventifs en soins buccodentaires pour les usagers ciblés du programme de soutien à l’autonomie des personnes âgées	• Déploiement du programme de santé buccodentaire pour la clientèle hébergée en CHSLD.

Conclusion

Au terme du PAR 2015-2025, les actions mises en œuvre en Chaudière-Appalaches auprès des aînés ont contribué à améliorer l’accessibilité, la cohérence et la qualité des services, notamment par l’harmonisation des pratiques, le renforcement des partenariats et l’adaptation des interventions aux besoins du territoire.

Les travaux réalisés et les acquis de ce cycle constituent des bases solides pour soutenir la poursuite des actions, en cohérence avec les orientations du nouveau Programme national de santé publique 2025-2035.

Chargée de projet et rédaction : M^{me} Pier-Anne Paquet-Gagnon, conseillère stratégique à la planification des services de santé publique
Collaboration : Merci à tous les gestionnaires de la Direction de santé publique pour leur participation étroite à la réalisation de ces travaux, ainsi qu’aux membres de leurs équipes.
Mise en page et révision linguistique : M^{me} Marie-Noëlle Labbé
Sous la direction de : D^{re} Liliana Romero, Directrice de santé publique
M^{me} Nathalie Parent, Directrice adjointe de santé publique
Production : Équipe de planification, vigie, surveillance et soutien méthodologique (PVSSM), Direction de santé publique, Santé Québec Chaudière-Appalaches, juillet 2026.
© Santé Québec Chaudière-Appalaches, 2026.